



Accompagner son enfant à l'école à pied, cela permet de mieux vivre ensemble, d'améliorer la sécurité, de préserver la qualité de notre environnement.



Avec le dispositif **Sécurécoles**, une personne régule l'arrivée et le départ des enfants devant les groupes scolaires et assure la traversée des passages protégés en toute sécurité. Depuis 2001 des panneaux dynamiques ont été installés devant toutes les écoles rappelant la présence d'enfants et la réglementation en matière de vitesse.

Si je dois prendre ma voiture, je respecte quelques règles élémentaires :

- je ralentis à proximité des écoles,
- je ne stationne ni devant l'école ni sur les passages pour piétons,
- je reste attentif, détendu et surtout patient.



La ville aide les parents d'élèves qui se regroupent pour participer à cette initiative. Déjà plusieurs **trottibus** existent à Dijon. Si vous souhaitez vous y inscrire ou en créer un dans l'école de votre enfant, contactez le service éducation au **03 80 74 51 90**.



Le saviez-vous ?

- l'angle de vision d'un enfant n'est que de 70° soit moins de la moitié de celui d'un adulte,
- 4 secondes sont nécessaires à un enfant pour percevoir qu'un véhicule est en mouvement (contre 1/4 de seconde pour un adulte),
- il est facilement distrait,
- sa petite taille le dissimule à votre vue,
- l'enfant se sent en sécurité dans la rue, il est inconscient des dangers qui l'entourent.



De votre comportement dépend leur sécurité

Fuglane Dijon

Devant l'école,
il y a vos enfants et ceux des autres



L'aménagement le plus sûr,
▶▶ **c'est votre comportement**

Vivre ensemble  à Dijon



03 80 74 52 88
www.dijon.fr

L'école, j'y vais à pied

→ J'apprends à me débrouiller dans la rue,
j'apprends à **vivre avec les autres.**



→ Si moins de personnes
prennent la voiture
pour se déplacer en ville,
ça pollue moins l'air.

→ **J'écoute les conseils**
de mes parents,
de mon professeur
et des agents de sécurité
pour me déplacer
sans prendre de risque.



La rue n'est pas
dangereuse
si je fais attention

→ Je ne joue pas sur
les trottoirs et sur la route.

→ J'emprunte toujours
les passages pour piétons.

→ J'attends que le bonhomme
soit vert.

→ Je regarde à gauche puis à droite
et de nouveau à gauche avant de traverser
calmement la route.



Pensez à eux **chaque jour !**

Grâce à l'effort de tous ces dernières années, le
nombre d'accidents corporels enregistrés à Dijon
est faible. Particulièrement aux abords des écoles.
Mais c'est toujours trop !

Nous entendons faire baisser encore le nombre
d'enfants victimes des comportements imprudents
des automobilistes. C'est pour cela que la ville
a depuis quatre ans mis en place des actions
nouvelles dans ce sens (sécurécoles, panneaux
dynamiques, trottibus, campagne de prévention...).
Mais aucun aménagement ne remplacera jamais
le comportement responsable des parents d'élèves.
Qu'il s'agisse de la vitesse, du stationnement dan-
gereux sur les trottoirs et plus généralement de la non
prise en considération des difficultés de l'enfant dans
la ville. Dans la mesure du possible, accompagnez
à pied vos enfants à l'école.

Anne DILLENSEGER

Adjointe déléguée à la vie scolaire